Droit rural et diversification agricole

Public cible
Agriculteurs-trices installé-es et porteurs de projet

Objectifs
Il s'agit pour les stagiaires développant des activités de diversification sur leur exploitation, d'acquérir les fondamentaux du droit rural et de comprendre le cadre juridique, fiscal et social de la diversification des activités agricoles

Enjeux
De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, événements culturels...). Or ces projet diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leurs cadres...

Contenu
04/02/2021
Séance n° 1 :
Introduction aux composantes du droit rural
La délimitation juridique des activités agricoles
Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)
Mise en pratique

Séance n° 2 :
La délimitation sociale des activités agricoles
Les incidences de la diversification au niveau social
Mise en pratique
Récapitulatif des points de vigilance

05/02/2021
Séance n° 3 :
La délimitation fiscale des activités agricoles
La fiscalité de la diversification agricole
La différence entre pluriactivité et diversification

Séance n° 4 :
La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole
Traitement des problématiques individuelles.
Mise en pratique

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 31/01/2020

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marco LOCURATOLO
marco.locuratolo@civam-occitanie.fr
FRCIVAM Occitanie

Taux de satisfaction : %

Lien d'inscription : https://framaforms.org/formulaire-de-pre-inscription-a-la-formation-droit-rural-et-diversification-agricole-1600876486

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	Mas de Saporta 34970 LATTES	Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme FRCIVAM OCCITANIE
05 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	Mas de Saporta 34970 LATTES	Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme FRCIVAM OCCITANIE

Bulletin d'inscription

Nom _

Prenom _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Tel _

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à l'adresse indiquée.

Pièces à fournir pour l'inscription:

Attestation VIVEA

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)